



**ASSOCIATION VALAISANNE DE FOOTBALL
WALLISER FUSSBALL-VERBAND**

Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion

+41 27 323 23 53

avf.wfv@football.ch

www.avf-wfv.ch

SAISON 2023/2024
COMMUNIQUE OFFICIEL N° 5

COMPETITION

1. Matches du 11 septembre au 17 septembre 2023

Les résultats des matchs joués et les classements actuels sont disponibles sur notre site web.

[Association valaisanne de football - Match center \(avf-wfv.ch\)](http://www.avf-wfv.ch)

Les matchs renvoyés doivent être reprogrammés en accord avec le club adverse. Merci d'annoncer tous les changements par clubcorner. Les matchs nouvellement fixés figurent dans le calendrier des compétitions sous la nouvelle date.

2. Décisions de la commission de jeu et de fair-play de l'AVF

Selon les indications mentionnées sur notre site internet, sous la rubrique des clubs respectifs, les sanctions publiées sont susceptibles d'opposition dans les cinq jours, auprès de l'autorité qui l'a rendue à l'adresse suivante : Secrétariat de l'AVF, Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion, avf.wfv@football.ch

Dans le même délai, une avance de frais est à effectuer sur le compte Raiffeisen CH97 8057 2000 0041 8678 4, d'un montant de Fr. 100.- pour une opposition.

Pour le solde, sont applicables toutes les dispositions du Règlement sur la procédure contentieuse de la Ligue Amateur et du Règlement d'application de ce dernier.

3. Suspension et expulsions – Rappel important aux clubs

Selon les directives pour les pénalités disciplinaires de l'ASF

Entrée en vigueur des suspensions

La suspension entre en vigueur dès que la décision a été notifiée. Les décisions sont notifiées le mercredi à 12h00 publication sur le site Internet www.avf-wfv.ch sous club > club en question > Sanctions.

Sur le site www.avf-wfv.ch sous clubs > club en question > Suspension/suspension de fonction, les clubs savent donc à partir de mercredi midi via si un joueur ou un officiel d'équipe peut être aligné ou pas (sous réserve de la suspension automatique en lien avec un carton rouge direct ou des conséquences d'une expulsion dans une période de suspension, selon article 78 du règlement disciplinaire ASF.)

4. Sanctions disciplinaires – Joueurs et officiels d'équipes suspendus

Les sanctions des joueurs et officiels d'équipe ne sont pas publiées dans le Communiqué Officiel aux clubs.

Toutes les informations concernant les suspensions et suspensions de fonction figurent sur notre site internet, **sous la rubrique des clubs respectifs.** Les responsables des clubs et les entraîneurs trouvent ces informations également sur la plateforme clubcorner.ch dans la rubrique suspensions ouvertes avec en plus la liste des matches pour lesquels les joueurs et officiels d'équipes sont suspendus.

Selon les indications mentionnées sur notre site internet, sous la rubrique des clubs respectifs, les sanctions publiées sont susceptibles d'opposition dans les cinq jours, auprès de l'autorité qui l'a rendue à l'adresse suivante : Secrétariat de l'AVF, Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion, avf.wfv@football.ch

Dans le même délai, une avance de frais est à effectuer sur le compte Raiffeisen CH97 8057 2000 0041 8678 4, d'un montant de CHF 100 pour une opposition. Pour le solde, sont applicables toutes les dispositions du Règlement sur la procédure contentieuse de la Ligue Amateur et du Règlement d'application de ce dernier. En ce qui concerne l'exécution des suspensions nous attirons votre attention sur l'article 80 alinéa 5 du règlement disciplinaire de l'ASF :

Pour l'exécution des suspensions, la semaine est divisée en deux périodes de suspension : du vendredi au lundi et du mardi au jeudi.

Un joueur ou officiel d'équipe suspendu est suspendu pour toutes les équipes de son club ou de ses clubs (groupements d'équipes et double qualification) pour tous les matchs officiels pendant toute la période de suspension dans la mesure où l'équipe avec laquelle il doit purger une suspension joue dans la compétition pour laquelle le joueur est suspendu.

5. Modalités et prescriptions d'exécution– Saison 2023/2024

Les modalités de l'AVF pour le championnat suisse saison 2023/2024 pour les actifs, les seniors 30+, le football féminin, les juniors et les juniors féminins ont été envoyées par e-mail à tous les clubs de l'AVF. Les documents figurent également sur notre site internet dans les documents de l'AVF sous documents > modalités et prescriptions d'exécution.

6. Raiffeisen Coupes Valaisannes

Les tirages au sort et le programme des matches figurent sur notre site internet [Association valaisanne de football - Raiffeisen Coupes Valaisannes Saison 2023/2024 \(avf-wfv.ch\)](http://Association.valaisanne.de.football-Raiffeisen.Coupes.Valaisannes.Saison.2023/2024.avf-wfv.ch).

7. Coupe Suisse hommes Saison 2023/2024

1/16 de finale le 15.09.2023

FC Sion - Grasshopper Club Zürich 3 - 0



Les huitièmes de finale de la Coupe Suisse des hommes ont été tirés au sort en direct sur SFV zwei le dimanche 17 septembre 2023. Les matchs auront lieu entre le 31 octobre et le 2 novembre. Le FC Sion se rendra à Onex pour la suite de son parcours.

COMMISSION JUNIORS ET TECHNIQUE

1. Tournois AVF Juniors F



- Le samedi 23 septembre 2023 le FC Vétroz organise un tournoi BRACK.CH play more football pour les juniors F.
- Nous cherchons un club organisateur pour le week-end du 7/8 octobre.
- Le samedi 14 octobre il y aura un tournoi organisé par le FC Bagnes.
- Le samedi 22 octobre le FC Massongex organise un tournoi pour les écoles de football.

Au nom de nos jeunes footballeurs en herbes, nous remercions tous les clubs organisateurs pour leur travail et investissement. Les clubs intéressés à participer peuvent s'annoncer auprès du secrétariat.



Eric Minguely et son équipe se tiennent également à votre disposition pour tout renseignement au sujet du format de jeu BRACK.CH play more football.

DATES IMPORTANTES

1. Evénements AVF

Je 21.09.2023	Séance décentralisée à Aproz / Châteauneuf selon informations ci-dessous
Lu 25.09.2023	Séance décentralisée à La Combe selon informations ci-dessous
Me 27.09.2023	Séance décentralisée à Châteauneuf selon informations ci-dessous
Je 12.10.2023	Séance décentralisée à Savièse selon informations ci-dessous
Sa 03.02.2024	Séance des présidents juniors à Sierre
Sa 09.03.2024	Assemblée des délégués à Vernayaz

2. Tournois autorisés

La liste des tournois organisés en Valais figure sur notre site internet :

[Association valaisanne de football - Tournois \(avf-wfv.ch\)](http://avf-wfv.ch)

INFORMATIONS DU COMITE CENTRAL ET DU SECRETARIAT

1. Séances décentralisées avec les clubs

Le comité central de l'AVF organise des séances décentralisées comme lieux de rencontres et d'échanges pour faire avancer ensemble le football valaisan. Ci-dessous vous trouverez les dates et la répartition des clubs. Les convocations sont parvenues à tous les clubs avec copie au président et au président juniors. Merci de respecter les directives de la convocation.

- **Jeudi 21.09.2023 à 18h30**
à la cantine du FC Aproz, Stade des Collines, Châteauneuf
pour les clubs de la région Valais Central / Plaine :
FC Aproz (8063), FC Ardon (8001), FC Chalais (8051), FC Chamoson (8006), FC Châteauneuf (8007), FC Conthey (8010), FC Granges (8015), FC Grône (8017), FC Sion Football pour tous (8040), FC Sion Féminin (8075) et FC Vétroz (8045)
- **Lundi 25.09.2023 à 18h30**
à la cantine du FC La Combe, Stade de l'Espérance, Martigny-Combe
pour les clubs de la région Bas-Valais / Plaine :
FC La Combe (8059), US Espérance Saint-Gingolph (8031), FC Evionnaz-Collonges (8012), FC Leytron (8020), FC Massongex (8052), US Port-Valais (8028), FC Saillon (8035), FC Vionnaz (8047), FC Vouvry (8050) et FC Troistorrents (8042)
- **Mercredi 27.09.2023 à 18h30**
à la grande salle de l'Ecole d'Agriculture du Valais à Châteauneuf pour les clubs de montagne de la région Valais Romand :
FC Anniviers (8068), US Ayent-Arbaz (8002), FC Bagnes (8003), FC Chermignon (8009), FC Crans-Montana (8022), FC Erde (8011), FC Evolène (8013), FC Grimisuat (8016), FC US Hérens (8046), FC Isérables (8058), FC Lens (8019), FC Liddes (8061), FC Miège (8069), FC Noble-Contrée (8066), FC Orsières (8027), FC Vollèges (8049)
- **Jeudi 12.10.2023 à 18h30**
à la cantine du FC Savièse, Stade St-Germain
pour les clubs de la 1^{re} et 2^e ligue
FC Bramois (8004), FC Brig-Glis (8005), FC Chippis (8008), US Collombey-Muraz (8024), FC Fully (8014), FC Martigny-Sports (8021), FC Monthey (8023), FC Naters (8025), Olympique des Alpes (8700), FC Printse-Nendaz (8073), FC Riddes (8030), FC Saint-Léonard (8032), FC Saint-Maurice (8033), FC Savièse (8037), FC Saxon Sports (8038), FC Sierre (8039) et FC Vernayaz (8044)

2. Permanence téléphonique

Pendant les semaines de compétition la permanence téléphonique est assurée comme suit :

1. renvois de match et restitutions de match par arbitre du lundi au vendredi

au secrétariat de l'AVF 027 323 23 53 selon les heures d'ouverture

2. urgences du week-end concernant renvois de match et restitutions de match par arbitre

du vendredi 17h00 au dimanche 17h00 et les soirs de compétition officiels dès 18h00

au numéro de téléphone **027 323 28 02**

Important :



Si l'arbitre ne se présente pas dans un délai de 30 minutes avant le coup d'envoi, merci de contacter en premier lieu l'arbitre convoqué et directement après la permanence téléphonique de l'AVF : **027 323 28 02**. Il n'est pas possible de trouver un arbitre remplaçant en quelques secondes.

Attention... attention... attention... !!!



027 323 28 02

Pour des renvois de match pendant le week-end pour météo défavorable, le service de la permanence doit être informé par appel téléphonique.



3. Nouveau partenaire

Le comité central de l'AVF est fier de vous annoncer que l'entreprise BUCHARD Voyages est désormais le partenaire officiel de transport de l'AVF.

BUCHARD Voyages

Nous nous réjouissons d'arriver ensemble à destination.

Merci de soutenir nos partenaires et sponsors :



RAIFFEISEN

ONIS
S W I S S



axius

Sion, 20.09.2023

AVF-COMITE CENTRAL

Le Président : Martin Zurwerra

Le Secrétariat : Damaris Bonnaz